



Cahier d'acteur n°196

janvier 2012

Les cahiers d'acteurs sont des contributions publiées par la CPDP LGV POCL. Elle s'assure que ces contributions respectent les règles qu'elle a fixées et qui sont rappelées sur son site internet www.debatpublic-lgv-pocl.org. Le contenu des cahiers d'acteurs n'engage que leurs auteurs.

Le raccordement POCL-POLT sera déterminant pour l'avenir de notre département.

Ce cahier d'acteur a été rédigé par :



**Jeune Chambre Economique
de Châteauroux et sa région**
Présidente : Pauline GONIN

Le Mouvement des Jeunes Citoyens
Entrepreneurs
15, place La Fayette
36000 Châteauroux
www.jcechateauroux.org

Créé en 1965, la JCE de Châteauroux est là pour répondre aux problématiques du territoire de l'Indre. Riche de 27 membres et d'une dizaine d'observateurs, la JCE s'engage à promouvoir et valoriser le territoire castelroussin, par diverses actions culturelles, économiques, structurantes et dynamisantes.

La Jeune Chambre Économique de Châteauroux et sa région est persuadée qu'une nouvelle ligne à grande vitesse raccordée au POLT est une nécessité pour accroître le développement de notre territoire et en renforcer l'attractivité.

L'ensemble des efforts et des engagements portés en ce sens par les élus locaux, les chambres consulaires et les partenaires économiques doivent être pris en compte.

Pour la Jeune Chambre Économique de Châteauroux et sa région, ce futur raccordement doit permettre un désenclavement total du territoire et enfin faciliter l'exploitation de tous les potentiels économiques, touristiques et culturels de ce dernier.

Notre crainte si ce raccordement ne se faisait pas, serait de voir notre territoire s'enclaver et donc par conséquent décliner. En effet l'isolement où nous serions placés, accentué par un raccordement de Limoges vers Poitiers impacterait et créerait une recession de tous nos secteurs d'activités, tant industriels, que tertiaires, incluant également la filière touristique.

Il en va donc ici de la survie de notre département et de son économie.

Un impact direct sur l'économie de notre territoire

Des filières économiques confortées

Le tissu économique du territoire s'appuie sur plusieurs filières clairement identifiées :

■ La filière logistique.

Le positionnement géographique central, et par conséquent stratégique, du département de l'Indre (Châteauroux est au cœur d'un marché de 23 millions d'habitants dans un rayon de 300 kilomètres), la tri modalité Air/Fer/Route unique en région Centre, et les infrastructures de transports existantes sont autant d'arguments pour faire de ce secteur une filière majeure.

De grands noms de la logistique et du transport ont choisi d'implanter leur base de répartition dans l'Indre. Citons par exemple le Groupe Vivarte (Halle aux Chaussures – Halle aux Vêtements), GEFCO, Alliance Healthcare Répartition, Arc International Cookware, PHM Group, Schenker, Groupe Spicers, Groupe Sider, GRT Gaz...

■ La filière aéronautique.

La présence historique de l'Aéroport Châteauroux Centre a naturellement attirée de grands noms du secteur.

Le département de l'Indre compte des leaders mondiaux et internationaux tels Sicma Aéro Seat (Groupe Zodiac), Indraero Siren, PGA Electronic... et un très dense réseau de sous-traitants. Cette filière est aujourd'hui représentée par une trentaine d'entreprises employant environ 2500 personnes.

L'Aéroport Châteauroux-Centre et le département de l'Indre possèdent des atouts incontestables pour poursuivre le développement de cette filière :

- Une piste de 3500 mètres permettant l'accueil de tous types de porteurs.
- Activités de fret aérien, en complément des aéroports de Paris pour tous types d'avions et tous types de fret (périssable, hors gabarit, marchandises dangereuses...)
- Formation des pilotes

- Formation des pompiers d'aéroport

- Stockages d'avions

- Maintenance

- Démantèlement et recyclage

- Réserve foncière sur l'enceinte de l'Aéroport avec embranchement direct sur la piste

■ La filière automobile.

Cette filière majeure du département de l'Indre compte des entreprises leaders du secteur et de nombreux sous-traitants.

■ La filière agroalimentaire.

Filière majeure du département de l'Indre, caractérisée par 6 AOC (fromages & vins), 1 label rouge (lentille verte du Berry).

Une centaine d'entreprises évolue sur ce secteur, parmi lesquelles des leaders mondiaux et européens tels Harry's-Groupe Barilla, Groupe Axéreal, Groupe LSDH, Laboratoire Fenioux...

■ La filière environnement.

Cette filière légitimée par les atouts naturels du département de l'Indre est de plus en plus exploitée et valorisée.

Culture d'oléagineux, filière bois (sciage, parqueterie...), filière paille (panneaux de paille compressée, éco-construction...), développement de projets éoliens, développement de parcs photovoltaïques, méthanisation...

La diversité du tissu économique indrien, la qualité des leaders et des sous-traitants implantés, les projets de développement et d'innovation doivent être confortés et soutenus.

Si ce raccordement était occulté, de nombreux secteurs d'activités seraient impactés. Ne laissons pas nos filières d'avenir décliner.

Des projets ambitieux soutenus et valorisés

■ Création d'une nouvelle zone d'activités – OZANS (avec une certification HQE)

Ce projet d'envergure, porté par la Communauté d'Agglomération Castelroussine, doit être valorisé. En effet, ce dernier tend à devenir un modèle et une référence de développement économique.

Le futur parc d'activités d'Ozans, de par sa taille, 508 hectares, sera l'un des parcs d'activités les plus grands de France. Un atout pour le département, et une référence pour de nombreuses entités en recherche d'un site d'implantation.

La certification HQE (Haute Qualité Environnementale)

est également un atout, puisque cette spécificité est de plus en plus recherchée par les entreprises candidates à une implantation.

Très peu de parc d'activités en France bénéficient de cette certification.

Un atout de plus pour la future ZAC !

Enfin, Ozans permettra l'émergence de nouvelles filières d'activités à haute valeur ajoutée, ce qui signifie une diversification de notre tissu économique, des créations d'emplois supplémentaires et une adaptabilité aux activités économiques de demain.

■ Reconversion du site militaire

La réforme de la carte militaire portée par le gouvernement français, conduit à la fermeture en juin 2012 du 517^{ème} Régiment du Train (régiment spécialisé dans le transport routier et de blindés).

Les élus locaux et les partenaires économiques se mobilisent actuellement pour que ce site soit reconverti, et que des emplois y soient recréés.

■ Un grand projet d'école d'ingénieurs est formalisé entre l'École des Hautes Études d'Ingénieurs de Lille (HEI) et la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Indre (CCI).

Ce projet concrétisé par la première rentrée scolaire prévue

en septembre 2012, renforcera les filières d'activités comme l'automobile et l'aéronautique, renforcera l'attractivité du département auprès des jeunes, et valorisera notre image. Il s'ajoute à la création d'une autre école d'ingénieurs portée par polytech Orléans dans le domaine des automatismes du bâtiment.

Le raccordement est nécessaire pour le soutien, la valorisation et la cohérence de ces projets audacieux.

Les efforts des élus, des collectivités, des partenaires économiques et des indriens doivent être pris en compte.

Ne condamnons pas ces projets ambitieux. Ils sont l'avenir de notre département.

Une attractivité renforcée

■ Des activités touristiques consolidées

Le département de l'Indre dispose d'équipements de loisirs de grande qualité, ce qui permet une offre de divertissements (spectacles, événements sportifs ...) variés et attractifs.

- Salle de spectacle de l'Aéroport (5000 places)
- Equinoxe Scène Nationale (1100 places)
- Stade Gaston Petit (où évolue la Berrichonne Football – Ligue 2)
- Le Pepsi d'Issoudun (3200 places)
- Etc.

Le département de l'Indre se démarque également par des festivals de renommée nationale et internationale

- Festival Darc (danse classique & contemporaine)
- Les Lisztomanias (rencontres internationales Franz Liszt)
- Rencontres internationales des luthiers et maîtres-sonneurs à Ars

Enfin, un patrimoine de renom est présent sur l'ensemble du département de l'Indre

- Château de Valençay
- Château de Bouges
- Parc Naturel Régional de la Brenne (reconnu pour la diversité de la faune et de la flore)

■ Une activité résidentielle en voie de développement

Le département de l'Indre qui souffre d'un déficit de cadres, mets en place différents projets pour attirer de nouvelles entreprises à forte valeur ajoutée et diversifier son offre de formation.

A ces projets ambitieux, s'ajoutent une offre culturelle de plus en plus diversifiée, un patrimoine culturel toujours plus valorisé, et une qualité de vie reconnue.

Les secteurs de l'immobilier et du bâtiment bénéficieront également de ce raccordement, car Châteauroux et son agglomération pourront alors accueillir des foyers de

- Domaine de George Sand
- 2 des plus beaux villages de France (Gargilesse et Saint Benoît du Sault)
- Etc.

Il existe un potentiel de développement touristique important, qu'il convient de développer et de valoriser.

Notre proximité avec le bassin parisien, nos conditions d'accueil, nos lieux de prestige constituent de réels atouts pour accueillir la grande vitesse. Celle-ci permettrait de renforcer notre proximité avec le bassin parisien, permettant au département de devenir LE département touristique et culturel aux portes de Paris.



Château de Valençay

Une ligne LGV nouvelle, et un raccordement pour désenclaver les territoires.

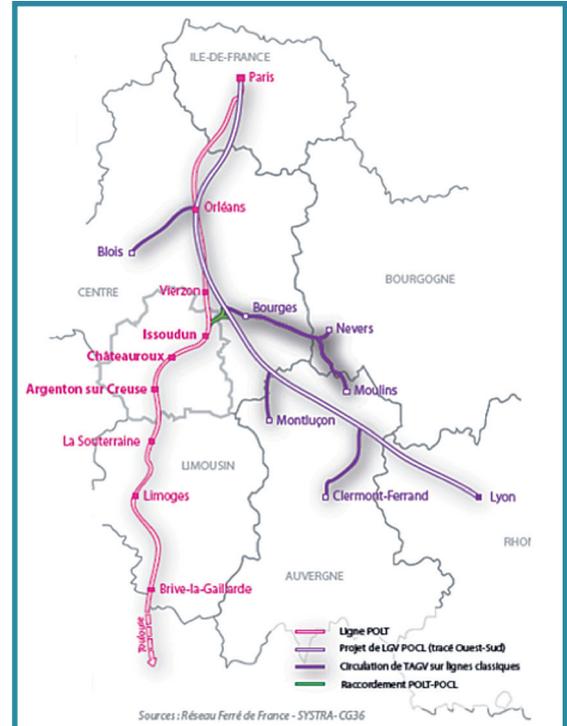
Le meilleur tracé doit permettre de répondre aux critères suivants :

- Temps de parcours entre Châteauroux et Paris le plus court possible.
- Permettre des échanges grâce aux liaisons Nord – Sud (Paris – Toulouse) et liaisons Est – Ouest (Nantes – Lyon)
- Cohésion du territoire local avec un trait d’union entre Bourges et Châteauroux.
- Permettre à Limoges et Brive-la-Gaillarde une connexion rapide vers Paris et Lyon.
- Désenclaver le sud de la région Centre, le Limousin et l’Auvergne.
- Un aménagement du territoire équilibré et raisonné.

En conséquence, nous soutenons le scénario Ouest-Sud avec un raccordement POLT-POCL le plus court possible et le plus au sud possible. Ce raccordement devra donc avoir lieu sur la ligne Paris-Toulouse à hauteur d’Issoudun en s’orientant vers l’Est et vers Bourges.

Ce tracé et ce raccordement assureront ainsi une liaison solidaire entre les territoires et apporteront des gains de trajet qui permettront un développement sans précédent des départements de l’Indre, du Cher et de la Creuse.

Un tel tracé rend également inutile la liaison de Limoges à Poitiers via une Ligne à Grande Vitesse. Les passagers actuels des Limoges-Paris et Brive-Paris doivent donc être pris en compte dans l’étude économique du projet de ligne à grande vitesse Paris Orléans Clermont Lyon. Car, grâce au tracé ouest-sud et au raccordement POCL-POLT, Limoges aura à la fois une connexion rapide vers Paris et vers Lyon.



Tracé POCL Ouest-Sud et raccordement au POLT

CONCLUSION

Au regard des efforts et des projets ambitieux déjà engagés pour le développement de notre territoire et de l’impact de la LGV sur nos filières économiques, le développement de nos entreprises, l’attractivité de notre territoire, la Jeune Chambre Économique de Châteauroux estime indispensable le raccordement des lignes POLT et POCL le plus au sud possible, permettant ainsi un trait d’union entre Chateauroux et Bourges, mais également une liaison du Limousin, du Centre et du Sud-Ouest vers Paris mais aussi vers l’Auvergne et Rhône-Alpes.

Ce raccordement correspond ainsi à une réelle vision globale d’aménagement du territoire et représente une interconnexion essentielle pour l’économie de demain.

Notre territoire a des atouts. Exploitions-les.

Notre mouvement s’engage à rester un partenaire actif pour la défense du scénario Ouest-Sud, et son raccordement au POLT.



Jeune Chambre Economique
de Châteauroux et sa région
Présidente : Pauline GONIN

Le Mouvement des Jeunes Citoyens
Entrepreneurs
15, place La Fayette
36000 Châteauroux
www.jcechateauroux.org

COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC SUR
LE PROJET DE LIGNE A GRANDE VITESSE PARIS / ORLÉANS / CLERMONT-FERRAND / LYON

68 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris - Tél. : 01 53 43 62 67
secretariat.general@debatpublic-lgv-pocl.org
www.debatpublic-lgv-pocl.org

cndp
Commission particulière
du débat public
LGV POCL